



## DEMANDE DE RESERVATION ASSOCIATION LOCATION DE LA SALLE DES FETES JOSEPH BRAYARD

NOM DU DEMANDEUR : .....

NOM DE L'ASSOCIATION : .....

ADRESSE : .....

SIEGE A REYSSOUZE :  Oui  Non

N° DE TELEPHONE : Fixe : ..... Portable : .....

ADRESSE MAIL : .....

OBJET DE LA MANIFESTATION : .....

DATE DE LA MANIFESTATION : ..... HEURE : .....

DUREE DE LA MANIFESTATION : .....

NOMBRE DE PARTICIPANTS : .....

RESERVATION VAISSELLE :  Oui  Non

DESIGNATION	DUREE	MONTANT
Association ou organismes ayant leur siège dans la commune		Gratuit
Association ou organismes ayant leur siège hors de la commune		64,00 €
Manifestations pour les sociétés communales		50,00 € + redevance

Dans le cas d'un avis favorable de la Collectivité, vous munir des pièces suivantes pour établir la convention :

- Caution de 300,00 € (dégradation) et de 160,00 € (propreté) et à l'ordre du Trésor Public
- Attestation d'assurance en responsabilité civile au jour de l'entrée et de la sortie des lieux.

**La convention doit être complétée et signée au plus tard 1 mois et demi avant la date de la réservation.**

Fait à : ..... Le.....  
SIGNATURE

.....

AVIS DE LA COLLECTIVITE

AVIS FAVORABLE

AVIS DEFAVORABLE

RECOMMANDATIONS :

.....  
.....